

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'ENVOLÉE TENUE À TROIS-RIVIÈRES LE MERCREDI 21 MARS 2018

**Sont présents :** Mesdames Peggy Milette; Sylvie Côté; Julie Beaumier; Sandra Sauvageau; Isabelle Héon et Jacynthe Dupont.  
Messieurs Sylvain Bouchard, Georges-André Auclair; Marco Derouin

**Sont absents :** Madame Mélanie Fortin

### 1- Ouverture de l'assemblée, présences et quorum;

Monsieur Bouchard ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

### 2- Questions du public;

Aucune

### 3- Adoption de l'ordre du jour;

**CONSIDÉRANT** que madame la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 21-03-2018;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école de l'Envolée;



Apprendre, grandir et m'épanouir

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Peggy Milette, et résolu à l'unanimité;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 21-03-2018;

en y apportant les modifications suivantes :

Ajout du point D : levée de fonds 18-19.

033 – CÉ  
17 / 18 – 27

#### 4- Adoption du procès-verbal du 27 février 2018;

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2018, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;



Apprendre, grandir et m'épanouir

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Sylvie Côté, il est résolu à l'unanimité;

**DE DISPENSER** la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2018;

**D'ADOPTER**, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2018 du conseil d'établissement de l'école de l'Envolée;

En y apportant les modifications suivantes :

Page 2 de 5 : glissade au lieu de glissage

Page 4 de 5 : changer « pour qu'elle » au lieu de « pour qu'il »

#### 5- Correspondance (courrier adressé au CÉ);

Aucune

#### 6- Rapport de la direction;

Aucun

#### 7- Sujets de discussion;

##### a) Suivi budgétaire;

Mme Dupont nous informe du suivi budgétaire

##### b) Budget aide aux parents;

**CONSIDÉRANT** la proposition préparée par la direction;

**CONSIDÉRANT** les services aux élèves de cette année et nos besoins actuels;

033 – CÉ  
17 / 18 - 28



**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Sandra Sauvageau ;

**D'ADOPTER** le budget de la mesure « aide aux parents » pour l'école de l'Envolée sera dédié aux services à l'élève (transféré dans la mesure « aide individualiser ») proposé par la directrice.

c) **Activités parascolaires (printemps):**

Présentation du document « Description des activités, projet printemps 2018 »

033 – CÉ  
17 / 18 - 29



**EN CONSÉQUENCE** sur proposition de Georges-André Auclair, il est résolu à l'unanimité;

**D'APPROUVER** la programmation des activités parascolaires du printemps telle que déposée, dont les copies sont jointes au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

d) **Campagne de financement;**

La campagne de financement de chocolat Lamontagne a été choisie pour l'année scolaire 18-19.

**CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* donne au conseil d'établissement de l'école de l'Envolée le pouvoir, au nom de la commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, levée de fonds ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirent soutenir financièrement les activités de l'école;

**CONSIDÉRANT** que la campagne de financement 2018-2019 ait comme premier objectif, les activités et sorties scolaires;

**CONSIDÉRANT** que l'équipe des enseignants de l'école souscrit à cet objectif;

033 – CÉ  
17 / 18 - 30



**EN CONSÉQUENCE,** sur proposition de Marco Derouin, il est résolu à l'unanimité ;

**D'APPROUVER** l'objectif proposé pour la campagne de financement annuelle 2018-2019 avec le fournisseur « Chocolat Lamontagne »;

8- **Date et lieu de la prochaine réunion;**

La prochaine réunion du CÉ est prévue pour le 2 mai à 19h.

9- **Levée de la séance;**

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

033 – CÉ  
17 / 18 - 31



Apprendre, grandir et m'épanouir

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sylvain Bouchard, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER la séance ordinaire du 21 mars à : 8 h 45;

**Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents**

---

Présidence

Secrétaire

Jacynthe Dupont  
Directrice